

Vers octobre 2024
Synthèse des contributions
Conférence des Évêques de France

Le processus dans lequel l'ensemble de l'Église catholique est engagé a conduit, cette année encore, de nombreuses personnes en France à approfondir leur réflexion et leur apprentissage de la synodalité. Des équipes de mouvements, des groupes paroissiaux, des services diocésains, des congrégations religieuses, des associations diverses, et parmi eux 700 jeunes sollicités pour « donner leur voix au Synode »¹, ont vécu des rencontres synodales, expérimentant parfois la « conversation dans l'Esprit » à cette occasion. Certains diocèses ont organisé des journées diocésaines synodales et d'autres ont opté pour des contributions plus localisées. Cette collecte rassemble les synthèses de 64 diocèses et 12 mouvements ou associations qui ont participé activement.

Début octobre 2023, 72 jeunes, nommés « Ambassadeurs du Synode » pour la France sont partis à Rome, prier avec ferveur lors du rassemblement œcuménique Together. Ils ont confié les échanges qui allaient avoir lieu sur l'avenir de l'Église. Réunis quatre fois ensuite, ils ont progressivement approfondi le Synode, avant de participer au second travail de consultation [...]. Ils ont construit et diffusé un sondage avec le Réseau national jeunes Pros, et la coopération du reste du Service National pour l'Évangélisation des Jeunes et des Vocations, au sein de la Conférence des évêques de France.

Jeunes ambassadeurs du Synode

Comment être une Église synodale en mission ? Comment valoriser la coresponsabilité différenciée dans la mission de tous les membres du Peuple de Dieu ? Voilà ce qui a motivé les échanges et les réflexions, donnant lieu parfois à une véritable recherche sur la juste posture à adopter pour annoncer l'Évangile de manière crédible aujourd'hui. Dans une société plurielle, mondialisée, marquée par la cristallisation des opinions et la montée des peurs concernant l'avenir, le rapport au savoir, à la vérité, au temps et à l'autorité tend à évoluer. En France, la démocratie participative questionne la vie en société et conduit chacune et chacun à vouloir prendre part, selon sa mesure, aux débats publics. La sécularisation bouscule les habitudes et les manières de vivre. Plusieurs contributions notent l'importance de prendre en considération ce contexte pour adopter une posture réaliste qui soit encore parlante et crédible pour nos contemporains.

Sommes-nous prêts à recevoir le choc de l'insignifiance de l'annonce de l'Évangile pour nombre de nos contemporains ?

Mission de France

La présente collecte reprend les points principaux qui ont été valorisés par les diverses contributions, à la demande de la conférence des évêques de France : comment comprendre la « coresponsabilité différenciée », l'importance de développer la dimension spirituelle de la synodalité, la nécessité d'œuvrer pour une conversion missionnaire, l'expérience originale de l'évolution des conseils épiscopaux français. Ces points structurent les quatre premiers chapitres avant de laisser place à quelques expériences et propositions qu'il a semblé utile de partager.

¹ La restitution des rencontres et contributions de ces jeunes est rassemblé dans un document annexe qu'il a semblé bon et utile de transmettre en l'état : JEUNES AMBASSADEURS DU SYNODE, *Donne ta voix au Synode*, CEF, avril 2024.

1. Comprendre et vivre la coresponsabilité différenciée

Parmi les multiples expériences qui ont été partagées un exemple mérite d'être signalé car il s'agit de l'apprentissage de la coresponsabilité dans le cadre d'une relation d'autorité. Chez les Apprentis d'Auteuil, le programme « Penser et Agir ensemble » a permis de conférer des responsabilités à des jeunes, dans le respect de la relation d'autorité vis-à-vis des éducateurs. C'est un long chemin pour donner à chacun sa place, écouter sa parole et faire des jeunes les acteurs de leur vie.

Promesses d'Église

Ce que révèle cette expérience, et qui a été souligné dans plusieurs contributions, est la nécessité de penser la coresponsabilité différenciée comme un apprentissage qui prend du temps et nécessite l'implication et la conversion de tous. Il faut du temps et bien des efforts pour que chaque partie se sente respectée pour elle-même. Pour cela, il convient de préciser le cadre et les processus propices à permettre cette coresponsabilité. Cela implique, par exemple, de réfléchir à la finalité de chaque lieu, aux missions et responsabilités données, à la manière de travailler ensemble.

Nous sommes conscients que les lieux, les modalités et les processus de la coresponsabilité synodale dans notre Église particulière, sont encore à développer et à inventer.

Diocèse de Beauvais

Ceci suppose également d'être d'accord sur ce que l'on appelle « coresponsabilité différenciée ». Certains soulignent le défi de prendre en compte l'avis de chacun dans une Église marquée par le fonctionnement de structures hiérarchiques comprises parfois comme générant des relations acteurs-consommateurs. D'autres y voient l'opportunité de développer la reconnaissance mutuelle de l'égale dignité de tous les baptisés et la fraternité, ainsi que la possibilité que chaque baptisé puisse prendre conscience de sa responsabilité de disciple-missionnaire et se sente appelé à participer activement à la vie de l'Église. Le souci du bien commun est globalement présenté comme un enjeu permettant de donner le témoignage missionnaire d'une communion possible dans un monde diversifié.

La coresponsabilité différenciée ne se résume pas à une réforme des pratiques de gouvernance, mais s'étend à la conversion des baptisés à une autre « manière d'être chrétien » à l'écoute de l'Esprit saint.

Diocèse de Fréjus-Toulon

La diversité de nos responsabilités et de nos missions ne nous empêche pas d'être en communion car nous sommes unis dans le même Esprit saint qui nous oriente ensemble vers Dieu pour l'annonce de l'Évangile

Diocèse d'Angers

Si tous s'accordent pour penser la coresponsabilité différenciée comme une responsabilisation de l'ensemble du peuple de Dieu, des interrogations s'expriment sur le juste positionnement de cette responsabilité : **s'agit-il d'une coresponsabilité de décision ou d'une coresponsabilité de participation active à la vie de l'Église ?** La décision peut être comprise comme le service de la communion si le processus de discernement spirituel et ecclésial qui y conduit a permis d'écouter et de prendre en compte la diversité des situations et des avis. Le rôle de l'évêque est ici souligné comme crucial dans sa manière même de gouverner. Mais les contributions l'ont compris également en l'étendant aux autres responsables ecclésiaux (curés,

délégués pastoraux, responsables de services ou de mouvements), appelés à gouverner de manière synodale et coresponsable.

La coresponsabilité comprise comme la conviction de chacun d'être responsable de l'ensemble de la vie ecclésiale du diocèse, situe chacun vis-à-vis de cette responsabilité et permet de dépasser la simple opinion personnelle pour penser l'ensemble et la durée dans les conseils donnés.

Diocèse du Puy

2. Développer la dimension spirituelle de la synodalité

La mission trouve sa source dans la Parole de Dieu. L'autorité est celle de la Parole de Dieu. Les organismes de participation doivent s'appuyer sur l'écoute et le partage de la Parole de Dieu pour discerner et exercer la coresponsabilité au service de la mission d'évangélisation.

Diocèses de Savoie

De nombreuses contributions ont tenu à souligner la multiplicité des expériences et la nécessité d'**une pratique ecclésiale considérée comme fondamentale : se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu**. C'est à partir de là que la mise en route pour la mission est considérée comme possible. Si tous les baptisés sont appelés à devenir des « vecteurs de la Parole », alors il convient d'en prendre acte pour permettre à chacune et chacun de déployer ses talents en ce sens. Cela suppose que l'on prenne au sérieux la nécessité de stimuler et proposer des formations bibliques à tous les baptisés, non seulement dans le cadre d'une initiation ponctuelle, mais également dans un processus de formation continue qui dure toute la vie, quel que soit l'état de vie et les responsabilités ecclésiales de chacun. Ceci permet d'éviter l'instrumentalisation facile des Écritures.

La conversion à la synodalité semble en marche de façon discrète, lente et non uniforme sur l'ensemble du diocèse. Comme toute conversion communautaire, elle doit aussi passer par une conversion personnelle, une nouvelle façon d'être à l'écoute de l'Esprit saint qui parle à l'Église à travers des frères et sœurs d'un autre état de vie, appelant une nouvelle façon de faire Église entre clercs et laïcs, avec comme point commun notre baptême.

Diocèse de Grenoble-Vienne

L'écoute de la Parole de Dieu, la nécessité d'entendre les voix des plus pauvres et des personnes en situation de fragilité, la pratique d'un dialogue fraternel apaisé prenant au sérieux les points de vue différents considérés comme des enrichissements, sont présentés comme des éléments incontournables de l'apprentissage de la synodalité. Massivement, cela est qualifié comme étant difficile à mettre en œuvre sans s'en remettre à l'action de l'Esprit Saint.

C'est en ce sens que de nombreuses contributions évoquent **la découverte et la pratique de la « conversation dans l'Esprit »** à l'occasion de ce cheminement synodal. L'attention est attirée sur l'enjeu de ne pas en faire d'abord une « méthode », mais bien un processus de conversation et de conversion qui permet un discernement patient et recevable par tous. Mise en œuvre dans des rencontres paroissiales, des réunions de mouvements ou des journées diocésaines, elle semble porter du fruit et faire grandir l'écoute, la communion, la reconnaissance de chacun. Mais elle appelle aussi une réflexion sur la possibilité d'intégrer à un autre moment du processus de discernement des temps et des outils de formation, d'expertise et de débat.

La conversation spirituelle conduit à mettre en avant la conversion de la manière d'être. La coresponsabilité différenciée passe par la reconnaissance de l'autre, de la place de l'autre, de vivre un vis-à-vis en évitant la solitude.

Diocèse de Troyes

La synodalité n'est pas une méthode (sinon, cela tuerait la synodalité), mais un souffle, un dynamisme basé sur deux expériences : nous sommes frères et sœurs dans le Christ ; celui-ci nous appelle à être ses « témoins ». Cela nécessite écoute des membres de la Paroisse, écoute de l'Esprit Saint, audace de proclamer le kérygme.

Diocèse de Rennes

3. Choisir la conversion missionnaire

Notre pape nous dit d'aller en périphérie et de partir en mission pour servir. Aimer c'est donner et donner c'est du service. Le don augmente l'amour.

Les voyageurs de l'espérance, expérience du Secours Catholique, diocèse de Luçon

Les contributions mentionnent unanimement la nécessité de penser l'organisation de l'Église et de ses activités, mais aussi la définition de ses priorités d'action et d'investissement, dans l'optique de servir l'annonce missionnaire de l'Évangile. Pour beaucoup, il s'agit d'encourager et d'accompagner une véritable conversion personnelle et communautaire. Les rassemblements nationaux comme KERYGMA, qui s'est tenu à Lourdes en octobre 2023 à l'initiative de la Conférence des évêques de France, ou les Congrès Mission, portés par des associations de laïcs, sont évoqués comme des catalyseurs de cette conversion missionnaire.

La mission est une démarche communautaire et ecclésiale, pas une aventure personnelle.

Mission de France

Plusieurs synthèses évoquent **un processus de transformation pastorale en cours** à l'échelle d'une paroisse ou d'un diocèse, stimulé souvent par la célébration d'un Synode diocésain ou une consultation diocésaine. Il s'agit de développer une culture de l'écoute qui permet à chaque baptisé de se sentir entendu, pris en considération et impliqué de manière active dans la vie de l'Église et l'annonce de l'Évangile, au nom de sa responsabilité baptismale.

A cette fin, l'expérience des équipes synodales est prolongée dans certains diocèses, étendue à différents lieux et occasions, et la conversation dans l'Esprit continue à être expérimentée. Mais ceci nécessite des efforts importants qui soient déployés dans le temps avec persévérance, humilité et bien des explicitations pour en percevoir le sens, l'enjeu et la nécessité. Certains soulignent la difficulté à rejoindre et mobiliser l'ensemble des membres du Peuple de Dieu pour que tous prennent conscience de l'appel à devenir disciple-missionnaire.

Un projet pastoral, élaboré de manière collaborative et soutenu par une évaluation continue, suscite une vie communautaire plus dynamique. Cela facilite le partage de la responsabilité de propager l'Évangile dans le contexte culturel spécifique de la paroisse.

Diocèse de Rouen

L'enjeu est de chercher ensemble comment identifier les fondamentaux qui pourront nous aider à dessiner un cadre, stimuler un élan missionnaire, vivre la communion, organiser le diocèse et répondre à l'appel de la mission aujourd'hui et demain.

Diocèse de Séez

Le synode sur la synodalité a soulevé bien des questions qui appellent des réponses sur lesquelles nous n'avons pas la main, cela semble donc difficile d'aller plus loin. D'autre part nous mesurons la difficulté qui persiste de pouvoir concerner tout le monde. Pour faire simple, toute l'Église ne se reconnaît pas dans la démarche, il y a donc, même à notre échelle diocésaine un risque de fracture entre plusieurs « courants ».

Diocèse de Cahors

4. Repenser la vie des conseils épiscopaux

Le conseil épiscopal comporte des membres d'états de vie différents : laïcs, hommes et femmes, diacre, prêtres. Tous les sujets concernant la vie de l'Église y sont abordés, sans exception, dans une grande confiance. C'est ensemble que sont construites les décisions prises par l'évêque. Le Conseil épiscopal a relu la pratique de la coresponsabilité différenciée. Il s'agit de co-construire, et non pas seulement de consulter.

Diocèse de Troyes

La manière dont les conseils épiscopaux évoluent en France ces dernières années semble caractéristique d'une recherche de mise en œuvre active et missionnaire de la coresponsabilité différenciée.

Tous les conseils épiscopaux décrits dans les contributions sont composés de membres de divers états de vie et comportent des femmes, laïques ou consacrées. La diversité des vocations et états de vie représentés, et les apports différenciés hommes-femmes, sont présentés comme des enrichissements permettant un meilleur discernement ; l'amour de l'Église, la connaissance du diocèse, le souci missionnaire sont également soulignés comme des critères d'appel majeurs.

Six champs missionnaires devraient être créés dans le diocèse, chacun conduit par une fraternité de prêtres et une équipe de laïcs. De cette organisation, émergera une nouvelle composition du conseil épiscopal, intégrant des laïcs et prêtres issus des champs missionnaires.

Diocèse d'Amiens

En dix ans, la composition du conseil épiscopal a évolué avec l'introduction progressive de laïcs qui apportent un regard différent et s'intègrent à cette mission. En 2014, l'admission d'une femme était parfois mal comprise. Aujourd'hui on constate que les mentalités ont changé.

Diocèse de Carcassonne

Dans une grande partie des diocèses, le conseil épiscopal se décline en conseil « restreint » et en conseil « élargi », selon les sujets abordés (nominations, questions liées aux personnes...). De manière structurelle, ou de manière ponctuelle, le conseil épiscopal est élargi aux curés-doyens (ou parfois aux laïcs coordinateurs territoriaux) et/ou aux responsables de services diocésains.

La plupart du temps, le conseil épiscopal est décrit comme un lieu de réflexion, d'échange et de discernement qui aide l'évêque dans les décisions qu'il doit prendre dans le cadre de la gouvernance de la partie du Peuple de Dieu qui lui est confiée. Les échanges y sont fraternels, avec une réelle liberté de parole et dans un respect réciproque.

Deux indications fondamentales : la discrétion et la liberté de parole, la première étant au service de la seconde pour offrir les conditions du meilleur discernement. Ces indications vécues et la qualité d'écoute de l'archevêque permettent un climat de confiance essentiel à la qualité de la réflexion. Le conseil est un lieu de formation pour ses membres.

Diocèse de Marseille

Le conseil épiscopal est un lieu de réflexion et de discernement se déroulant dans un climat de confiance totale. C'est un lieu de recherche dans lequel les projets sont affinés grâce aux échanges et réflexions nourris de la diversité tant du diocèse que du département, dont les membres sont le reflet. C'est ensemble, dans la prise en compte de cette diversité, que les projets sont réfléchis et mûris pour arriver à quelque chose conforme à ce que l'Esprit Saint nous suggère.

Diocèse de Saint Denis

Des limites sont également partagées comme autant d'aspirations à améliorer la vie de ces conseils épiscopaux. Certains sujets nécessitent une bonne formation théologique, spirituelle et pastorale, une connaissance précise de l'histoire et de la situation du diocèse, une expertise technique qui appelle des précisions ou des traitements ultérieurs. Le suivi des dossiers et la mise en œuvre des décisions dépend également de l'implication et de la disponibilité des membres. Tous souhaitent cependant développer et améliorer l'exercice de la coresponsabilité différenciée en ce lieu symbolique qui peut devenir témoin et moteur pour l'ensemble du diocèse.

5. Encourager d'autres lieux de coresponsabilité

Tous à l'écoute les uns des autres et chacun à l'écoute de l'Esprit Saint.

Diocèse de Soissons

Dans de nombreux diocèses, le Conseil Pastoral Diocésain est en cours d'évolution. D'un lieu au travail souvent qualifié de « peu efficace », il devient progressivement un espace où l'on cherche à développer la coresponsabilité en s'inspirant de la dynamique synodale suscitée par le pape François et, parfois, de la pratique de la conversation dans l'Esprit. Les contributions insistent sur la possibilité de laisser s'y exprimer des convictions différentes, dans un climat de confiance, de respect et de partage. A d'autres endroits, on privilégie la tenue d'assemblées diocésaines conséquentes en nombre de participants afin d'être représentatives des diverses réalités diocésaines.

Le but est, à chaque fois, d'élargir la consultation en restant efficace dans le travail de discernement commun. Ainsi, la plupart du temps, l'ensemble ou une partie des membres du conseil presbytéral, du conseil diocésain de la vie religieuse, du conseil économique, du conseil épiscopal et des services diocésains sont également associés à la constitution et à la vie de ce Conseil pastoral ou de cette Assemblée diocésaine. D'autres fois, une représentativité territoriale et une diversité d'âges et d'états de vie est privilégiée. L'idée est de gagner en articulation et en capacité de communication entre les différents acteurs de la vie diocésaine, car c'est bien là une des difficultés récurrentes repérées.

Un conseil doit être visible et rendre compte.

Jeunes ambassadeurs du Synode

Nous n'avons pas de Conseil Pastoral Diocésain, car les expériences passées n'ont pas prouvé leur efficacité. Nous avons donc fait le choix d'organiser de grandes assemblées diocésaines d'une journée afin de recueillir les avis et propositions des fidèles envoyés de toutes les paroisses. Cette méthode permet de toucher plusieurs centaines de fidèles. [...] Nous avons aussi mis en place une équipe diocésaine « Place et Parole des Pauvres » qui rassemble une vingtaine de personnes en précarité nommées par l'évêque avec la conviction que si nous sommes à l'écoute des pauvres, alors nous sommes à l'écoute de tous.

Diocèse de Quimper et Léon

Les contributions évoquent encore des essais de mise en œuvre de la coresponsabilité différenciée dans les paroisses, par une nouvelle manière de préparer les célébrations liturgiques, d'animer les Conseils Pastoraux de paroisse (CPP) et les Équipes d'Animation Pastorale (EAP). Les mouvements et associations de fidèles partagent également leur expérience de la coresponsabilité en évoquant, par exemple, la manière dont ils définissent leurs priorités, appellent et élisent leurs responsables. **L'institution de ministres laïcs est évoquée comme un signe visible de coresponsabilité différenciée qui gagnerait à être développé.**

Dans notre service travaillent ou ont travaillé des personnes aux statuts différents (laïcs, prêtres, religieux, religieuses). Sur certaines missions (y compris la direction) les uns succèdent aux autres sans que cela pose de problème : la personne compétente est appelée indépendamment de son statut ecclésial. [...] Tout le monde contribue à la réflexion à partir du point où il se situe. Ce n'est pas le statut qui détermine le poids de la parole dans les débats, les échanges, même si l'évêque accompagnateur a un rôle spécifique à certains moments.

Service National Famille et Société (SNFS- CEF)

6. Susciter des chemins de conversion possibles

La tenue d'assemblées invitées à discerner sur les sujets diocésains et à communiquer aux instances concernées le fruit de leur discernement, l'expérience encourageante d'assemblées paroissiales sur des sujets bien identifiés serait à généraliser et à institutionnaliser.

Diocèse de Poitiers

Les appels à l'audace et à la créativité ne manquent pas au fil des contributions. Une conscience de l'urgence d'une évolution s'affirme progressivement. Elle conduit à demander avec insistance que l'on décide enfin de faire évoluer les modes de gouvernement et de fonctionnement pour que des signes visibles et crédibles donnent au monde le témoignage d'une coresponsabilité qui est « bonne nouvelle ».

A nos yeux, l'Église offre un contre-témoignage. Alors qu'elle ne cesse de proclamer l'égalité de dignité de l'homme et de la femme, elle n'honore pas complètement la mise en responsabilité des femmes : majoritairement engagées dans l'Église (paroisses), elles n'ont que très peu de pouvoir décisionnaire. Il est donc demandé de les mettre en valeur dans le partage de l'autorité.

Jeunes ambassadeurs du Synode

La mise en place des ministères institués laïcs proposés par les récents *Motu Proprio* du pape François (lecteur, acolyte, catéchiste) est souhaitée dans plusieurs contributions, tant dans les domaines de la transmission de la foi, que de l'accompagnement spirituel, du partage de la Parole de Dieu ou du service de la communion. La Conférence des évêques de France a travaillé en ce sens et a produit un document cette année.

Cette insistance pour avancer avec audace dans l'institution de ministres laïcs s'accompagne de points de vigilance : soigner la communion avec les ministres ordonnés et la formation des personnes appelées, penser la durée et la manière de rendre compte des missions reçues, tenir compte des charismes des baptisés.

Concernant les ministères institués ouverts aux laïcs, nous reconnaissons l'intérêt d'avancer, d'oser, d'insister ou d'accélérer un processus que le second Concile Vatican II a voulu. Mais aussi une perplexité, voire une crainte de confusion ou de perte d'un trésor que nous avons du mal à définir à notre niveau. Et enfin, la nécessité d'offrir à chacun sa place dans la diversité des charismes tout en respectant la grâce de l'ordination.

Diocèse d'Auch

Il est unanimement admis que la coresponsabilité différenciée implique que les différents acteurs reçoivent une formation. « La bonne volonté ne suffit pas, la formation est nécessaire ».

Diocèse d'Évreux

Le dynamisme missionnaire est donc stimulé par la perspective de mobilisation d'un maximum de baptisés, si l'on arrive à valoriser la capacité de chacun à être signe du Christ ressuscité.

En guise de conclusion

Nous sommes conscients que les lieux, les modalités et les processus de la coresponsabilité synodale dans notre Église particulière, sont encore à développer et à inventer. Le chemin parcouru jusque-là, appelle notre détermination (certains pourraient vouloir passer à côté des défis ecclésiologiques et nécessités missionnaires de cette synodalité) et notre persévérance pour avancer pas à pas... Nous voyons l'importance de raviver souvent, de préserver et faire croître sans cesse le dynamisme synodal. La conscience de la nature synodale de l'Église échappe encore à certaines mentalités et se heurtent à des appréhensions (parfois bien légitimes).

Diocèse de Beauvais

A l'issue de ce travail de collecte et de synthèse, il apparaît que l'Église de France est particulièrement marquée par quelques orientations, questions ou aspirations : l'importance prise par la nécessité de partager et mieux recevoir la Parole de Dieu ; l'expérimentation positive de la conversation dans l'Esprit ; la diversité des membres des conseils épiscopaux et le développement d'un véritable lieu de discernement essayant de déployer la coresponsabilité différenciée ; la remise en question de la constitution et du fonctionnement des conseils pastoraux ; une attente autour de la réception des ministères institués ouverts aux hommes et aux femmes, pour être mieux signes au milieu de ce monde ; et, enfin, un questionnement autour la coresponsabilité différenciée comprise comme une coresponsabilité de décision et/ou une coresponsabilité de participation active à la vie de l'Église et à l'évangélisation.

C'est avec détermination et espérance que nous nous tournons vers l'avenir, sûrs que l'Esprit travaille le cœur de chacun et la conscience des communautés, pour que nous restions fidèles à la mission d'annonce de l'Évangile.

Dimanche 12 mai 2024